

L'an deux-mille-vingt-trois,
le seize mai,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 22

Excusés représentés : 5

Excusés non représentés : 4

Absents : 0

Votants : 27

Date de convocation du conseil communautaire : 10 mai 2023

PRESENTS :

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET,
M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET, Mme GOMEZ Mme JOLIVET,
M. MARCEAU, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER,
M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, M. VALEYRE, M. VIAL,
Mme VINSON

EXCUSES REPRESENTES :

Mme TEYSSIER : Pouvoir donné à M. VIAL
M. HAURY : Pouvoir donné à Mme GOMEZ
M. DUFAURE DE CITRES : Pouvoir donné à M. SALGADO
Mme CHALANCON-LYOTHIER : Pouvoir donné à Mme GINET
Mme BENABDESLAM : Pouvoir donné à M. RIVET

EXCUSES :

Mme TARERAT
Mme JANISSET
Mme VILLEVIEILLE
M. BLANCHARD

n° 20230516_D_082

Commission :
Finances -
Mutualisation

Objet : Schéma de
Mutualisation : Bilan
2022 des actions

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

Dans le cadre de la mise en place du schéma de mutualisation de Loire Semène adopté lors du conseil communautaire du 17 mai 2022, Monsieur le Président indique au Conseil Communautaire que chaque année, un état d'avancement de ce schéma de mutualisation doit être présenté.

Monsieur le Président, Les Vice-Présidents et les Conseillères déléguées de chaque commission reprennent donc l'évolution de chacune des fiches actions sur le territoire de Loire Semène selon le tableau récapitulatif ci-joint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le bilan annuel des actions du schéma de mutualisation.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

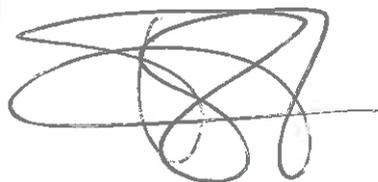
Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance

François MARCEAU



Le Président,

Frédéric GIRODET

